

tenue par Monsieur ZUPAN, Président(e) du Tribunal
En présence de Madame ROULLEAU, Greffière

09 heures 00

01) DOSSIER N° 2501446 RAPPORTEUR: Monsieur David ZUPAN

Titre de l'affaire REFERE SUSPENSION - ETRANGERS - refus implicite opposé par le préfet de la Côte d'Or à une demande de délivrance de carte de résident

Nom des parties

Représentants des parties

Demandeur

I

CABINET CLEMANG

Défendeur

PRÉFECTURE DE LA REGION BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ ET M. le Préfet
DU DÉPARTEMENT DE LA CÔTE D'OR

Arrêté le 22/04/2025

Le président du tribunal